

## Le prix de l'électricité pourrait augmenter de 2,3% en janvier

Publié le 15.11.2013, 21h00 | Mise à jour : 21h20

Le prix de l'électricité pourrait augmenter de 2,3% au 1er janvier 2014 si la CSPE, une des taxes prélevées sur les factures de courant, augmentait de 3 euros du mégawattheure comme semble le privilégier le gouvernement. «Cela représenterait une hausse de 2,3% de la facture moyenne d'électricité, soit entre 15 et 20 euros par an», précise t-on de bonne source.

La taxe en question, la Contribution au service public de l'électricité, sert à couvrir les charges des missions de service public de l'énergéticien EDF, dont celles liées au rachat à un prix bonifié de l'électricité d'origine renouvelable et les tarifs sociaux. La CSPE passerait ainsi de 13,5 euros du mégawattheure à 16,5 euros, alors que la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a préconisé en octobre une hausse de 9 euros pour atteindre 22,5 euros le mégawattheure.

Comme la réglementation le lui permet, le gouvernement envisagerait toutefois de plafonner à 3 euros du mégawattheure la hausse de cette taxe, «pour préserver le pouvoir d'achat» des Français. Interrogés par l'AFP, EDF et la CRE n'ont pas souhaité faire de commentaire, le régulateur indiquant seulement que le prix de la CSPE serait publié «d'ici à fin novembre». «Une hausse de 3 euros correspond à une hausse des charges de 1 milliard d'euros, surtout imputable au secteur photovoltaïque», précise une autre source.

En janvier, l'Etat avait promis à l'électricien national de lui rembourser une ardoise de près de 5 milliards d'euros liée à la CSPE, qui ne rapportait plus assez alors que les charges que cette taxe est censée couvrir ont explosé avec l'envolée de la production d'électricité solaire et éolienne. Les tarifs réglementés de l'électricité (hors taxes, dont la CSPE) appliqués par EDF avaient déjà augmenté de 5% le 1er août dernier, et doivent à nouveau augmenter de 5% à l'été 2014.

